



PACK DEFIBRILLATEUR A.E.D Plus DE ZOLL

Sauver des vies grâce au D.A.E Défibrillateur Automatisé Externe



GARANTIE 5 + 2 ANS



LE DEFIBRILLATEUR ET SA SACOCHE



OFFERT

ELECTRODES « ADULTE » + « PEDIATRIQUE » OFFERT



L'ARMOIRE INTERIEUR AVEC ALARME



PACK A.E.D Plus



L'INITIATION AU MASSAGE CARDIAQUE ET A L'UTILISATION DU D.A.E



ACCOMPAGNEMENT ET CONSEILS D.A.E



LA SIGNALÉTIQUE

Que signifie la nouvelle législation ?

Le 19 décembre 2018, le décret 2018-1186 relatif aux défibrillateurs automatisés externes fait état de l'obligation aux ERP (Etablissement Recevant du Public) de s'équiper d'un DAE selon les catégories suivantes.

Soyez prêt. Agissez maintenant !

Obligation d'équipement au **1er janvier 2020** pour les catégories **ERP 1 à 3**

Obligation d'équipement au **1er janvier 2021** pour les catégories **ERP 4**

Obligation d'équipement au **1er janvier 2022** pour les catégories **ERP 5**

Au delà de l'aspect législatif, cet investissement citoyen représente un vrai bénéfice en terme d'image!



Tawfik ATTALLAOUI - Directeur ISRPP Formation
03 59 61 16 58 / 06 19 90 76 58
contac@isrpp-formation.com
www.isrpp-formation.com



DISTRIBUTEUR OFFICIEL ZOLL